



## **Procès-verbal de l'Assemblée Générale du GMR Avenches**

**du 3 février 2023 à l'hôtel de la Couronne à Avenches**

### **1. Ouverture de l'assemblée générale**

Il est 20h10 heures quand le Président Gilbert Miauton salue les membres présents et ouvre l'assemblée générale 2023.

Les membres qui n'ont pas encore signé la liste des présences sont priés de le faire et de se servir de boissons avant de commencer l'assemblée.

Sont excusés :

Daniel Loertscher, Jacques Pury, Christian Demole, Jacques-Yves Schnetzler, Christian Kuhn, Michel Gassmann, Patrick Pignolet, Axel Pignolet, Michael Spiegl-Habegger, Gérald Huguenin, Carel Meyer, Florian Liniger, Emanuel Renggli, Heinz Stucki, Paul-André Pochon, Jacques Baudin, Kevin Sterchi, Christian Balmer, Martin Queloz

Sur 68 membres inscrits (toutes catégories), 26 sont présents, 19 excusés et 23 sont absents.

Le Président remercie tous les membres qui ont pris la peine de s'excuser. Dommage pour les autres qui n'ont pas donné de nouvelles.

Le président demande s'il y a des objections à l'ordre du jour proposé avec la convocation.

Il n'y a pas d'objection. L'assemblée va donc se dérouler selon l'ordre du jour prévu.

### **2. Désignation des scrutateurs pour la soirée**

Les scrutateurs pour la soirée sont

- Christian Mury
- Sebastien Luthi

### 3. Approbation du PV de la dernière AG

Le procès-verbal de l'assemblée générale 2022 qui a été publié sur le site du GMRA est accepté à l'unanimité, sans lecture.

Un grand MERCI à Fabrice pour ton travail.

### 4. Rapport du président

Messieurs, chers amis du GMRA,

La situation sanitaire due au COVID-19 nous a empêché pendant 2 ans de se retrouver en assemblée générale en présentiel. Je suis particulièrement heureux de vous rencontrer ce soir et de retrouver une situation plus ou moins normale.

Malgré cette pandémie, toutes les activités de notre club pour l'année 2022 se sont finalement déroulées normalement.

Malgré un été vraiment chaud, le gazon a étonnamment bien résisté et votre participation était assez remarquable.

Permettez-moi de faire une petite rétrospective de l'année écoulée :

- La journée de travail du samedi 15.4.22 nous a permis de faire tous les petits travaux de nettoyage et entretien habituels et nécessaires. Je remercie encore Léo Ackermann qui nous a apporté et offert les 9 heures très appréciés
- La journée du 25 juin était dédiée aux vols rétros « vole avec ton plus vieux modèle » C'était l'occasion de ressortir du matériel un peu poussiéreux mais en parfait état de fonctionnement !  
En soirée, une délicieuse paëlla était préparée en main de maître par le restaurant espagnol « La Orensana » d'Avenches. Nous étions nombreux et avons passé une excellente soirée !
- 6 jeunes ados ont participé au PPV du 9 juillet. L'après-midi était bien rempli. Chacun d'eux a pu voler 3 à 4 fois en double commande. Je profite de remercier une fois de plus tous les volontaires du club qui ont tendu un coup de main et assuré le bon déroulement de ce passeport-vacances en toute sécurité
- Malheureusement, la journée planeur et remorquage a attiré qu'un ou deux membres. Cette manifestation ne figurera plus dans le calendrier jusqu'à nouvel avis.
- Les vols crépusculaires de mai à septembre se sont à chaque fois prolongés en vols de nuit dans une ambiance très agréable !
- Les vols indoor mis sur pied d'octobre à mars à la salle de gymnastique de la cure permettent de nous rencontrer dans une bonne ambiance pendant la saison morte et de garder le contact entre nous. J'invite tous ceux qui ne sont jamais venu de venir découvrir cette discipline.
- Enfin, l'année 2023 a été lancée par notre traditionnelle rencontre du 2 janvier au terrain. Nous avons profité cette année d'une météo assez exceptionnelle. Bravo à tous les modélistes qui ont volé ce jour-là et qui maintiennent la tradition !

Je félicite tous les membres qui participent régulièrement aux activités organisées par le club. Cependant, je déplore malheureusement un certain manque d'intérêt

de la plupart des membres qui exercent leur passion dans un individualisme assez marquant. Dommage !

Permettez-moi d'adresser encore quelques remerciements :

- A vous tous, chers membres fidèles du GMRA, je vous remercie pour la bonne ambiance et le respect que nous avons entre nous au sein du club, Merci de soigner et contribuer à la pérennité de notre GMRA
- Je n'oublierai pas de remercier Michel, notre encyclopédie du club et notre Webmaster, aussi le comité pour tout le travail accompli durant l'année écoulée.
- Pour terminer, je vous souhaite à tous une excellente saison de vol 2023 et me réjouis de vous rencontrer bientôt à l'indoor ou au terrain.

Votre Président

## 5. Rapport du caissier et des vérificateurs

Laurent Benoit notre caissier commente les comptes et le bilan 2022 selon la présentation ci-dessous :

<b>Fonctionnement 2022</b>				<b>Bilan</b>	
<b>Revenus</b>				<b>Actifs de trésorerie</b>	
Membres actifs		fr.	11'000,00	Caisse	fr. 614,85
Membres passifs		fr.	600,00	CCP	fr. 11'069,84
Membres Senior		fr.	160,00	Cpte épargne BCV	fr. 29'607,75
Membres junior		fr.	200,00	Stock de boissons	
Finances d'admissions		fr.	400,00		
	<b>Total cotisations</b>		<u>fr. 12'360,00</u>		
<b>Revenus divers</b>				<b>Actifs de fonctionnement transitoires</b>	
Don		fr.	81,00	Stock de boissons fin 2022	fr. -30,00
Intérêts		fr.	-	Boissons impayés 2022	fr. 92,00
Bénéfice cantine ( y compris boissons impayé)		fr.	806,20		
	<b>Total</b>		<u>fr. 13'247,20</u>		
<b>Charges</b>				<b>Actifs immobilisées</b>	
Location terrain	fr.	2'450,00		Cabane	fr. 1'181,00
Frais d'assemblée	fr.	-		Equipement/mobilier	fr. 948,00
Frais de comité	fr.	300,00			
Frais activités annuelle	fr.	1'416,80			
Matériels outillages	fr.	146,15			
Location divers	fr.	914,80			
Entretien terrain (fournitures)	fr.	1'300,00			
Tonte gazon	fr.	4'784,00			
Entretien cabane (fournitures)	fr.	-			
Divers et Site internet	fr.	166,70			
Frais administratifs	fr.	98,15			
Assurances	fr.	583,75			
	<b>Total fr.</b>	<b>12'160,35</b>	fr. 13'247,20		
			<u>fr. 12'160,35</u>		
<b>Résultats comptes de fonctionnement</b>				<b>total des actifs</b>	
			<u>fr. 1'086,85</u>		fr. 40'154,44
				<b>Total fortune avant bénéfice</b>	
				fr. 39'599,59	
				Résultats compte de fonctionnement	
				fr. 1'086,85	
				Amortissements cabane-mobilier	
				fr. -532,00	
				Bénéfice/perte de l'exercice	
				554,85 CHF	
				<b>Total fortune</b>	
				fr. 40'154,44	

Christian Meyer lit le rapport des vérificateurs des comptes.

Christian Demole  
La croix 15  
1740 Neyruz / FR

Neyruz, le 30 janvier 2023

Leo Ackermann  
Altschlosstrasse 26  
3184 Wünnewil/ FR

GMRA  
Groupe Modèles Réduits d'Avenches  
Le Comité

Concerne : Attestation des comptes GMRA 2022

Messieurs,

En date du jeudi 30 janvier 2023, les soussignés Christian Demole et Leo Ackermann ont contrôlé les comptes du GMRA relatif à l'exercice 2022. Ils attestent par la présente la conformité de ces derniers.

Afin de vérifier l'exactitude des comptes, des contrôles aléatoires de paiements de factures ont été effectués et aucune irrégularité n'a été relevée. Il est à souligner une excellente transparence des comptes et documents présentés.

Les soussignés tiennent à cette occasion à remercier sincèrement au nom du GMRA Laurent Benoit pour son excellent travail de tenue des comptes du club.

De par la bonne tenue et conformité des comptes 2022, les vérificateurs proposent à l'assemblée de Les accepter afin d'en décharger toute responsabilité à Laurent.

Christian Demole



Leo Ackermann



Les comptes et le bilan 2022 sont acceptés.

Un grand MERCI à Laurent Benoit pour ton travail et merci aussi aux vérificateurs pour votre prestation.

## 6. Election des vérificateurs des comptes

Christian Demole et Leo Ackermann ont fonctionné pour l'exercice 2022. Comme personne s'est annoncé lors de l'AG 2022 sans présentiel, nous devons nommer un vérificateur qui fonctionnera avec Leo pour la prochaine AG en 2024 et nous devons nommer également un vérificateur suppléant.

- Bienvenue à Olivier Queloz      comme vérificateur pour 2024
- Bienvenue à Christian Mury      comme futur suppléant

## 7. Admissions – démissions (selon statuts, art 15 – 18)

La situation depuis la dernière AG est la suivante :

### Admissions 2 :

Les nouveaux membres sont présentés et leur admission est soumise à l'assemblée pour approbation, il s'agit de :

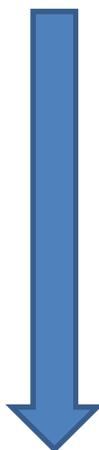
1. *SCHALLER Jérôme AV 282 - Présent*
2. *BRANDENBERGER Alfred AV 283 – Absent*

Les nouveaux membres sont acceptés à l'unanimité.  
Nous leurs souhaitons la bienvenue au sein du GMRA.

### Démissions 4 :

Les membres ci-après ont fait le souhait de quitter le GMRA :

3. *BRUGGER Richard AV 277*
4. *RUFFIEUX Lucas AV 249*
5. *PILLONEL Loris AV 275*
6. *MORIER Vincent AV 274*



## 8. Budget 2023

<b><u>Budget 2023</u></b>		
<b>Revenus</b>		
Membres actifs	fr.	11'000,00
Membres passifs	fr.	600,00
Membres seniors	fr.	160,00
Membres junior	fr.	120,00
Finances d'admissions	fr.	100,00
<b>Total cotisations</b>	<b>fr.</b>	<b>11'980,00</b>
<b>Revenu divers</b>		
Don	fr.	20,00
Vente matériels	fr.	10,00
Bénéfice cantine	fr.	600,00
<b>Total</b>	<b>fr.</b>	<b>12'610,00</b>
<b>Charges</b>		
Location terrain	fr.	2'450,00
Frais d'assemblée	fr.	150,00
Frais de comité	fr.	300,00
Frais activités annuelle	fr.	1'800,00
Matériels outillages	fr.	600,00
Location divers	fr.	900,00
Entretien terrain (fournitures)	fr.	1'500,00
Tonte gazon	fr.	4'800,00
Entretien cabane (fournitures)	fr.	300,00
Divers et Site internet	fr.	300,00
Frais administratifs	fr.	100,00
Assurances	fr.	593,00
<b>Total</b>	<b>fr.</b>	<b>13'793,00</b>
		<b>fr. 12'610,00</b>
		<b>fr. 13'793,00</b>
<b>Résultats comptes de fonctionnement</b>	<b>fr.</b>	<b>-1'183,00</b>
Epargne BCV	fr.	29'607,00

Le budget 2023 est accepté sans modification.

## 9. Cotisations 2023 et finances d'entrée

Le comité propose de reconduire les tarifs pour 2023 :

### Cotisations :

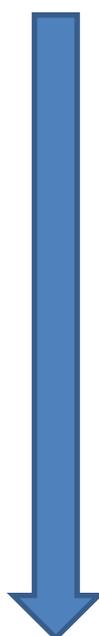
- Actifs Fr. 200.-
- Actifs juniors Fr. 40.-
- Actifs seniors Fr. 40.-
- Passifs Fr. 100.-

Les cotisations 2023 du GMRA sont acceptées.

### Finances d'entrée :

Lieu de domicile	Membre actif	Membre actif junior
Commune d'Avenches	gratuit	gratuit
Zone de proximité R 10 km	Frs 100.-	Frs 20.-
Zone élargie R 20 km	Frs 200.-	Frs 50.-
Hors zone	Frs 300.-	Frs 100.-

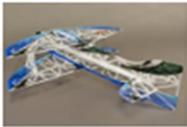
Les tarifs de la finance d'entrée au GMRA pour 2023 sont acceptés.



## 10. Proposition pour le programme de la saison 2023

### Calendrier des manifestations du GMRA 2023

Réservé uniquement aux membres du club

	<b>Samedi 15 avril</b>	<b>Journée de travail</b> Dès 8h30 au terrain
	<b>Samedi 29 avril</b>	Journée de travail ( <b>réserve</b> )
	<b>Samedi 24 juin</b>	<b>Vois Rétros</b> Dès 13h30 « Vole avec ton plus vieux modèle » <b>Broche en soirée</b> dès 18h30
	<b>Samedi 8 juillet</b>	<b>Passeport vacances</b> Rendez-vous au terrain : 13h30 pour les membres 14h00 pour les jeunes du PPV
	<b>Tous les <u>mercredi soir</u> de mai à septembre</b>	<b>Rencontre hebdomadaire</b> <b>Vois crépusculaires</b> Repas canadien facultatif
	<b>Entre octobre 2023 et mars 2024</b>  <b>Les dates seront communiquées par un courriel séparé</b>	<b>Vois indoor</b> Dimanche matin de 8h30 à 12h Salle de gym de la cure à Avenches
	<b>Lundi 2 janvier <u>2024</u></b>	<b>Ouverture de saison</b> Dès 13h30 Au terrain ou au local, selon météo

Le programme de la saison 2023 du GMRA est accepté

*Le calendrier est également publié sur le site dans l'Espace membres sous calendrier*

## 11. Informations diverses du comité

### ***Aéromodélisme – nouvelles règles***

Modèles réduits – Pour les pilotes aéromodélistes non-membre de la FSAM le document « Code of Good Practice » est distribué et nous demandons de le signer et le garder dans sa caisse de terrain.

Drones – Nous invitons les pilotes de drone à faire le test selon le lien [www.uas.gate](http://www.uas.gate) → selon le courriel envoyé le 21 janvier 2023 par notre secrétaire avec le document « Règles pour l'aéromodélisme en Suisse dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023 »

A ce sujet, la proposition d'ajouter le paragraphe ci-dessous au règlement de vol est faite à l'assemblée :

« Chaque pilote de drone est responsable d'appliquer les règles UE (Union Européenne) dictées par l'OFAC (Office Fédérale de l'Aviation Civile) »

La modification est acceptée.

### ***Plan des espaces du terrain***

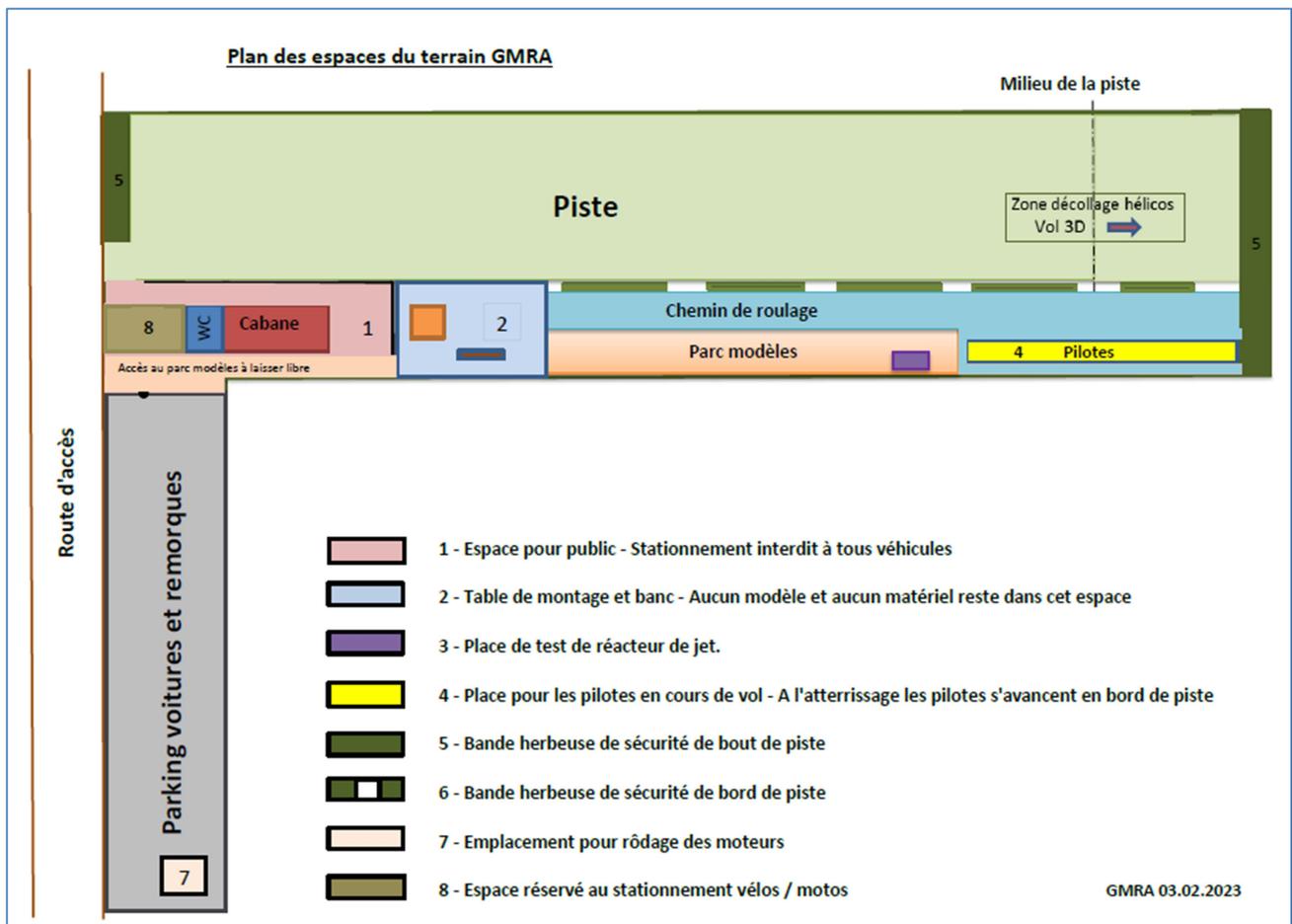
Présentation du nouveau plan du terrain.

- Nouvel espace pour vélo/moto
- Les remorques seront stationnées uniquement sur le parking véhicules.
- Les parc à modèles est exclusivement utilisé pour nos modèles.
- Les chaises longues ou autres articles liés au repos restent au bout de la cabane, sous le store à rouleau
- Nous demandons aux membres concernés de reboucher les gros trous laissés par les parasols qui ont des pieds à visser
- Le comité rend attentif les membres que le montage de tonnelles sur la parc à modèles n'est pas autorisé
- Les pilotes qui effectuent des figures 3D avion ou hélicoptère sont priés de s'éloigner le plus possible de la zone de la cabane et du public

Questions :

- Pierre-Alain Friedly dit que la zone 4 des pilotes est mal positionnée sur le plan. Le président lui explique qu'il s'agit d'un plan de principe et que celui-ci n'a pas été modifié depuis sa dernière approbation à l'AG du 01/02/2019 . La logique veut que plus il y a de pilotes au terrain, plus l'emplacement des pilotes va se déplacer du côté Ouest du terrain.
- André Progin mentionne que l'altitude de vol sur les documents « Drone » stipule une altitude de vol de 120m, alors que dans le règlement de vol du GMRA nous parlons de 150m. Patrick Steckler répond que les modèles réduits ne sont pas concernés par la règle des « Drones ».

Les modifications sont acceptées avec 1 abstention.



### **Entretien du terrain**

Pas de question.

### **La vie sur un terrain de modèles réduits et la courtoisie entre modéliste**

Le comité invite les membres qui ne connaîtraient pas les documents de les lire et de les appliquer. On les trouve sur notre site internet.

### **TOI-TOI (WC)**

Les WC seront à nouveau loués cette année de mai à septembre.

### **Site Internet GMRA**

Michel informe les membres qui auraient envie de mettre une photo spéciale sur le site de la lui transmettre sur l'adresse [info@gmravenches.ch](mailto:info@gmravenches.ch)

Pour ceux qui ne peuvent plus rentrer sur le site internet, il demande à ce que les membres lui envoient la demande pour changer le mot de passe.

Philippe Corminboeuf informe que dans un club de Romont, ils ont fait un groupe Whatsapp sur lequel ils peuvent envoyer des images. Michel explique qu'un groupe n'est pas nécessaire pour traiter le peu de demandes qu'il y aura. Pour le moment l'idée n'est pas retenue.

### **Article GMRA dans le bulletin communal « AVENTIC »**

Nous avons eu l'opportunité de rédiger un article sur notre club dans l'édition décembre 2022. Nous espérons que notre petit coup de pub nous appelle de futurs modélistes jeunes ou moins jeunes de la région.

### **Attestation RC**

Le président rappelle aux membres qu'ils ont reçu un courriel pour leur demander de nous transmettre leur attestation en tant que détenteur de modèles réduits. Merci à tous ceux qui ont déjà répondu et merci aux derniers qui vont répondre dans les meilleurs délais.

## **12. Propositions individuelles** (à envoyer par écrit ou par mail au comité avant le 28 janvier 2023)

Deux points reçus le 28 janvier 2023 de Olivier Klossner :

1. Tondeuse robot
2. Journée Jet

1. Olivier Klossner revient avec la question de la tondeuse robot car il trouve que le gazon est de mauvaise qualité et ne permet pas aux « petits » jets de décoller correctement.

Il nous explique qu'il a une tondeuse robot sur son terrain privé avec une batterie de voiture pour réserver l'énergie de son panneau solaire et que ceci fonctionne. Il parle d'amortissement en 3 ans. Il informe aussi que les souris n'aiment pas les tondeuses robot.

Jean-Michel explique que, comme on a pas de courant électrique qui alimente la cabane, il faudrait 2 tondeuses qui consommeront environ 300 Kw/année divisé sur 7 mois de tonte = 40KW/mois.

En cas de période de météo défavorable (brouillard et pluie) il faudrait prévoir environ 15 jours d'énergie qui correspond à 20Kw, qui seront stockés dans des batteries pour que la tonte puisse se faire de nuit.

2 tondeuses à 3 charges par nuit = environ 600 charges /années/tondeuse. Les batteries seront probablement à remplacer chaque 3 ans.

Coûts estimatif = 15'000 Chf sans batterie de stockage et hors frais de maintenance annuelle et tondeuse à moteur à explosion complémentaire

Autre point soulevé : Qui s'occupera de tout ça ?

Gilbert rappelle que le comité a déjà fait une étude approfondie en 2020 et que les résultats de cette analyse sont protocolés dans le PV de l'AG 2021. Le rapport est lu à l'assemblée.

## Extrait du PV AG 2021

3. Le comité a fait une analyse pour la possibilité de tondre notre terrain au moyen d'un robot. Sur l'invitation de Martin Luthi, nous avons visité le terrain de Bätterkinden le 24 juin dernier. Des contacts ont ensuite été entrepris avec la maison Husqvarna, fournisseur de tondeuses, puis avec Swiss- Green pour les modifications de l'alimentation électrique à la cabane. Les points suivants ont été relevés :
- 2 robots et 12 heures/jour de tonte par robot sont nécessaires pour les 5'300 m<sup>2</sup>
  - 2 nouvelles batteries de 165 Ah doivent être installées
  - Il faut ajouter 1 panneau de 330 W
  - Les coûts pour l'installation complète sont estimés à environ Fr. 14'000.-. Les frais d'exploitation s'ajouteraient à ce montant
  - Le terrain devrait probablement être scarifié au minimum 1 fois par année.
  - L'achat d'une petite tondeuse serait nécessaire pour tondre les pourtours de la cabane et vraisemblablement le parking. De ce fait, un volontaire devrait aussi se mettre à disposition chaque semaine ou tous les 10 jours pour effectuer ce travail.
- Pour toutes ces causes, le comité renonce de poursuivre ce projet.

Le débat s'anime et les membres présents donnent leur avis.  
Finalement, le président ferme la discussion et passons au sujet suivant.

### 2. Journée Jet

Olivier Klossner renonce à sa demande

## 13. Remarques et divers

La parole n'est pas demandée

Le président annonce que les boissons consommées dans cette salle sont prises en charge par le club.

La parole n'étant plus demandée, le président lève l'assemblée, il est 21h50

Fait le 17.02.2023 FJU

Le Président

Le secrétaire